

24 heures d'Échecs de Bourgueil 17 et 18/09/2022 A l'occasion des 40 ans du club

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Généralités

Le club d'échecs de Bourgueil organise à l'occasion de son quarantième anniversaire, un tournoi non homologué par équipe de 2 à 3 joueurs pendant 24 heures, du samedi 17 septembre 2022 à 15h jusqu'au dimanche 18 septembre 2022 à 15h.

Lieu des rencontres : Salle des fêtes de Bourgueil (37140).

Article 2 : Règles du jeu et système d'appariement

Les règles du Jeu sont celles issues du 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie). Le système d'appariement est le système Rutsch, Un tirage au sort sera effectué avant la première ronde pour déterminer la place de chaque équipe qui se déplacera ensuite dans le sens des aiguilles d'une montre sauf l'équipe tirée au premier échiquier avec les blancs pour la première ronde qui sera le pivot et qui alternera l'échiquier blanc/noir à chaque ronde. Ainsi l'équité sera au maximum respectée.

Avant le début de la première ronde, le comité d'organisation sollicitera quelques personnes afin de créer un comité d'arbitrage dont la liste sera affichée dans la salle de jeu.

Pour rappel, cette manifestation est avant tout festive et toute personne par son comportement ou ses propos qui ne respectera pas la convivialité et le plaisir de jouer ensemble pourra se voir exclue de l'évènement (après consultation du comité d'organisation et du comité d'arbitrage).

Article 3 : Cadence et style de jeu

A l'aide d'une roue un système aléatoire de cadence et de style de jeu sera proposé :

2 cadences possibles

15 min + 5s/coup

5 min + 3s/coup

Les parties seront jouées selon le tirage de la roue généralement en Classique ou en Chess 960 (probabilité plus faible). Par conséquent le nombre de rondes est lié au hasard.

Ponctuellement, des petits tournois bonus (blitz à 4, cross échecs...) seront organisés en cadence de 5 min KO.

Article 4 : Horaires

Début du pointage : 13h30 le 17/09/2022

Fin du pointage : 14h30

1ère ronde : 15h

Le lancement de la ronde N+1 se fera 10 minutes après la fin de la ronde N.

Dernière ronde : 14h30 au plus tard le 18/09/2022

Remise des prix : 15h30 le 18/09/2022

Article 5 : Equipe d'arbitrage

Un comité sera créé lors du pointage, les joueurs titulaires d'un diplôme d'arbitrage peuvent le signaler à l'inscription et ainsi se porter volontaire s'ils le souhaitent, ils seront remerciés lors de la remise des prix par un petit cadeau complémentaire.

Article 6 : Droits d'inscription

30 euros par équipe de 2 ou 3 joueurs à régler lors du pointage dont 5 € minimum seront reversés à la Croix Rouge Française.

Attention dans chaque équipe 1 adulte doit être présent et responsable des jeunes qu'il encadre. Le comité d'organisation déconseille fortement la participation des mineurs de moins de 16 ans pendant la nuit (de 23h à 8h)

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de chaque rencontre :

- Les deux joueurs remettent leurs pièces en place sur l'échiquier
- Les deux joueurs vont ensemble remettre le résultat de la partie à la personne du comité d'organisation présent à la buvette.

Article 8 : Système de départage

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, le résultat des confrontations directes sera utilisé et en cas d'égalité l'équipe avec la plus faible moyenne Elo rapide sera classée devant.

Article 9 : Rappels

-Etant donné que le tournoi n'est pas homologué, en cas de coup illégaux merci de le signaler poliment à votre adversaire pour qu'il rejoue le coup. En cas de récidive et de mauvaise foi avérée le comité d'arbitrage pourra sanctionner le joueur.

- La salle de jeu comprend la zone de jeu et les toilettes et le poste de secours de la Croix Rouge Française.
- Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation du comité d'organisation.
- Toutes les salles du tournoi : salle de jeu, salle d'analyse, buvette sont réputées non fumeur.
- Tout joueur ayant terminé sa partie pour la ronde en cours devient spectateur.
- Aucun joueur ni spectateur ne peut intervenir dans une partie (qui n'est pas la sienne) sous quelque forme que ce soit.
- Pendant les rondes, éviter toute discussion suspecte.
- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu, même sur les échiquiers vacants à la suite d'une partie terminée.
- Il est rappelé aux joueurs et spectateurs qui sortent sur la voie publique pendant la nuit de respecter le silence et le sommeil des riverains.
- Tout comportement inadéquat avec la convivialité de l'évènement peut induire l'exclusion des fauteurs de troubles de la manifestation..

Article 10 : Récompenses

- La remise des prix aura lieu le dimanche 18 septembre 2022 vers 15h30 dans la salle du tournoi.
- La liste officielle et définitive des prix sera affichée dans la salle de jeu dès l'ouverture du tournoi
- **Attention ! Aucun prix en argent ne sera distribué. Mais un lot/souvenir pour chaque participant et de nombreux produits locaux sont à gagner.**

Article 11 : Buvette et repos

- Un système de restauration rapide est proposé à la buvette pendant toute la durée de la compétition. La vente d'alcool sera interdite aux mineurs pendant toute la manifestation mais aussi à l'ensemble des participants et spectateurs de 21h le 17/09/22 à 9h le 18/09/22.
- Un coin calme pour poser son matelas sera accessible aux personnes le désirant. Par contre le comité d'organisation rappelle qu'il décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel à chacun d'être vigilant pour ses affaires.

Article 12 : Droit à l'image

- Tout participant au tournoi autorise le club organisateur à publier par voie de presse et/ou internet toute photographie, prise à l'occasion du tournoi, sur laquelle il figure.
- Pour la prise de photographie, l'usage de flashes, susceptible de gêner les joueurs, n'est pas autorisé pendant les rondes.

Pour le comité d'organisation

Yannis Houx
Président du club bourguellois